

OPINION

Comment l'Europe pourrait-elle rebondir en ces temps difficiles ?

Par Jean MARSIA, président de la Société européenne de défense AISBL (S&ED)

(NdlR : article rédigé le 8 avril - avant le report du Brexit au 31 octobre)

Jusqu'au 29 mars, les 27 chefs d'États et de gouvernement de l'Union européenne (UE) ont fait preuve d'une grande cohésion sur la question du Brexit, mais, au fur et à mesure qu'approche le 12 avril, ce front uni se lézarde, par crainte des conséquences politiques, économiques et sociales du départ brutal, faute d'approbation par Westminster de l'accord entre le Royaume-Uni et l'UE.

Un chose est acquise : le Brexit mettrait fin à la capacité de nuisance des eurosceptiques. En cas d'extension longue du délai de sortie de l'UE, ils menacent d'empêcher l'augmentation du budget de l'UE, de barrer la route à une prétendue armée européenne et de bloquer les plans intégrationnistes de M. Macron.

La mondialisation requiert une Europe forte

Le commerce des biens et services, le développement d'internet et des réseaux sociaux, la lutte contre le réchauffement climatique et les diverses pollutions ne peuvent s'envisager qu'au niveau planétaire. Nous savons, depuis le Kennedy Round des années 1960, que l'Europe unie défend mieux nos intérêts en matière commerciale sur la scène mondiale que ses États membres ne pourraient le faire. L'euro est un autre succès : lors de la crise de 2008, il a été plus résilient que ne l'auraient été les monnaies nationales.

Par contre, quand le Conseil européen n'a pu gérer la crise migratoire de 2014-2015, il a ouvert un boulevard aux nationalistes et aux populistes. La Commission n'a permis l'émergence que de quelques champions industriels mondiaux comme Airbus, mais aucun dans le domaine du numérique : dans celui-ci, le grand marché n'existe pas. C'est pourquoi nous peinons à assurer la protection de la vie privée des Européens par les multinationales du numérique, qui ne sont qu'américaines ou chinoises, et à les soumettre à l'impôt.

Les citoyens européens doivent faire prendre conscience à leurs dirigeants que l'union fait la force, que leur action dispersée est inefficace sur la scène internationale. Aujourd'hui, l'Europe est impuissante à compter dans le monde, face à des multinationales et à des autocrates qui ne respectent que la force, et non le droit.

Pedro Sanchez, le chef du gouvernement espagnol, s'est exprimé dans le sens d'une délégation d'une partie de la souveraineté, des responsabilités en matière de défense et des ressources à une Europe fédérale. Puisse-t-il rester en fonction après le 28 avril et convaincre les autres membres du Conseil européen de suivre son exemple elle est confrontée, l'UE à 27 devrait rebondir en direction de «l'union sans cesse plus étroite».

L'OTAN, la Russie et la Chine

Jamais, depuis les années 1950, les Chinois et les Russes n'ont eu des positions aussi alignées. Ils refusent les contraintes du droit international, la démocratie libérale, l'universalité des droits de l'homme, considérant que c'est culturel et donc relatif... La Russie veut se relever de son abaissement des années 1990, la Chine de celui subi pendant deux siècles. Nous nous retrouvons entre une Chine conquérante, une Russie agressive et des États-Unis imprévisibles. Toutefois, le risque de conflit reste limité : la globalisation a tissé entre les États un réseau très dense de relations économiques. Si celui-ci ne garantit pas la paix, il permet à chacun de mesurer le coût d'un éventuel conflit.

L'OTAN, censée garantir notre sécurité, est septuagénnaire mais sans vision d'avenir : elle ne veut pas d'un pilier européen fort, autonome opérationnellement et soutenu par une base industrielle de défense solide. Son attitude conservatrice explique pourquoi, onze ans après la guerre entre la Russie et la Géorgie, cinq ans après l'annexion de la Crimée, l'OTAN n'a pas de stratégie pour la sécurité dans la région de la mer Noire. Elle n'a guère de réponse aux menaces hybrides que pose la Russie, allant de la désinformation à la guerre conventionnelle, comme celle menée dans le Donbass. Les entraves à la liberté de navigation en mer d'Azov perdurent : l'OTAN vient seulement d'en-

voyer une de ses unités navales en mer Noire, pour un exercice commun avec la marine ukrainienne. Les avions qui assurent la police de l'air dans les États baltes et les bataillons stationnés en Pologne n'arrêteraient pas une invasion russe mais ils montrent qu'une activation de la défense collective serait probable en ce cas.

L'évolution des dépenses de défense au sein de l'OTAN

L'engagement pris, lors du Conseil atlantique de 2014, de porter d'ici 2024 les dépenses de défense à 2% du produit intérieur brut (PIB), se concrétise laborieusement. Seuls les États-Unis d'Amérique, l'Estonie, la Grèce, la Lettonie, la Lituanie, la Pologne et le Royaume-Uni sont au-dessus du seuil. L'Allemagne est à 1,25% du PIB, ce qui représente une augmentation d'environ 40% depuis 2013. Son objectif pour 2024 est de 1,5%. Pour aller plus loin, elle devrait couper dans les retraites ou l'éducation.⁽¹⁾ Si elle atteignait les 2%, son budget de défense atteindrait 80 milliards €, soit deux fois celui de la France. Celle-ci serait marginalisée, malgré sa force de frappe nucléaire, et cela ne produirait pas beaucoup de capacités militaires supplémentaires services allemands d'acquisition ne sont pas capables d'utiliser à bref délai un tel montant⁽²⁾ et s'ils le pouvaient, l'industrie européenne ne pourrait répondre à la demande.

Relativons la part des Américains dans l'effort commun : ce qu'ils affectent à la défense de l'Europe ne dépasse pas 30,7 milliards de dollars par an, sur les 750 que compte le budget du Pentagone. Si, depuis 2017, celui-ci a doublé le financement de son «initiative de dissuasion européenne», celui-ci n'est que de 5,5 milliards €. Par contre, 50% des capacités militaires qui pourraient être mises à disposition de l'OTAN sont américaines alors que, d'après le général français Maurice de Langlois, les Européens, qui dépensent 200 milliards € par an pour leur défense, ne fourniraient que 16% des capacités militaires, à cause de l'inefficacité de notre gouvernance intergouvernementale. Les Européens ne pourraient assumer la défense de leur territoire et de leurs populations. Eisenhower l'avait dit dès 1950 : «c'est seulement en réalisant son unité dans une fédération, que l'Europe obtiendra [la] sécurité.»

Face notamment à la Chine, l'Europe a besoin d'un poids politique plus grand !

Le 26 mars, la présence de M^{me} Merkel et de M. Juncker aux côtés de M. Macron, face à M. Xi Jinping, tendait à faire croire à l'unité de l'Europe. Vaine tentative : l'Italie avait signé, le 22 mars un accord sur les routes de la soie. La Chine entretient depuis 2012 des relations privilégiées avec 16 pays de l'est de l'Europe et des Balkans, dont onze sont membres de l'UE. Comment, dans ces conditions, rééquilibrer le commerce entre l'UE et la Chine ? Comment mettre fin à la concurrence économique et technologique de plus en plus dure qu'elle nous fait, à la promotion d'un modèle de gouvernance et de valeurs incompatibles avec ceux inscrits dans les traités européens ? Comment obtenir qu'elle honore ses engagements, notamment au sujet de la réforme de l'Organisation mondiale du commerce, du respect des droits de l'homme, des droits civils et politiques, du changement climatique ? Comment faire en sorte qu'elle contribue à résoudre les problèmes de sécurité régionale en Corée du Nord, en Afghanistan ou au Myanmar ?

Des barrières à l'exportation, entre alliés, entre membres de l'UE !

Malheureusement, l'UE n'évolue pas dans le bon sens : l'Allemagne n'est plus fédéraliste comme elle l'était à l'époque du chancelier Kohl. M^{me} Merkel domine l'Europe, elle renforce son côté non démocratique : seuls les électeurs allemands choisissent leurs dirigeants et ont prise sur les décisions qu'ils prennent, ce qui amène au pouvoir les eurosceptiques dans les autres pays. L'Allemagne n'est solidaire qu'à minima envers les autres États membres, alors que l'Europe l'a fort aidée lorsqu'il s'est agi de la réunifier.

En décidant d'un embargo sur les exportations d'armes vers une série d'États, dont l'Égypte, le gouvernement allemand bloque la livraison d'avions Rafale, alors qu'il vient de vendre 6 frégates à ce pays. En imitant le comportement des États-Unis d'Amérique,⁽³⁾ M^{me} Merkel met en péril les projets de coopération européenne en matière de production d'armes : sans une politique d'exportation commune des équipements de défense,

nous ne serons pas crédibles sur la scène et sur les marchés internationaux.

Faisons l'Europe, comme il faut, pas n'importe comment !

La présidente des chrétiens-démocrates allemands a répondu⁽⁴⁾ aux récentes propositions du président Macron en vue d'une réforme de l'UE. Elle a souligné la nécessité, pour défendre nos intérêts, d'une politique extérieure et de sécurité commune, qui resterait transatlantique mais serait en même temps plus européenne. Elle a envisagé la construction d'un porte-avion commun, sans définir quel serait son pavillon, ni de quelle amirauté il dépendrait. Elle a montré sa méconnaissance des questions de défense. Mais sa prise de position, et celle de M. Macron, montrent aux citoyens européens qu'il ne faut compter pour le moment ni sur la France, ni sur l'Allemagne pour refonder l'Europe.

Une telle refondation requiert que l'on mette fin au fractionnement du pouvoir européen entre presque trois dizaines de chefs d'État et de gouvernement. Cette dispersion est la cause directe de la faiblesse de l'Union européenne sur la scène internationale et de son incapacité à agir rapidement et efficacement. Pour juguler la crise de 2008, il a fallu une trentaine de réunions du Conseil européen, et les solutions ne sont que partielles. Elles nous ont valu dix années noires. Les Américains, qui bénéficient d'un État fédéral, sont sortis de la crise en un an.

L'UE et ses méthodes communautaires, technocratiques et intergouvernementales, a atteint ses limites. Elle promet en vain la paix, la sécurité, la prospérité, la protection et la puissance depuis 69 ans. Elle est incapable de se ressourcer. C'est pourquoi de plus en plus d'Européens veulent le retour des frontières, estimant que les États-nations protègent mieux, notamment contre le dumping social et les flux migratoires incontrôlés. C'est une des motivations du Brexit et des succès des populistes.

Quoi qu'elle fasse, l'UE ne peut apporter de solution à notre déficit de souveraineté et d'indépendance, à nos problèmes les plus aigus comme la sécurité, la défense, la protection de ses frontières extérieures. Seul un État fédéral le pourrait, et les traités fondateurs de l'UE excluent qu'elle en devienne un.

Faire rebondir l'Europe, comme cela a été fait à Messine en 1957 !

Après l'échec de la CED (Communauté européenne de défense), les Six ont eu le mérite de rebondir

à Messine, et ce furent les traités de Rome, adoptés dans l'enthousiasme en 1957. Il nous appartient de relancer la dynamique évoquée par Paul-Henri Spaak : «Il s'agit, c'est vrai, du bien-être matériel de nos peuples, de l'expansion de notre économie, du progrès social, de possibilités industrielles et commerciales totalement nouvelles, mais grâce à tout cela il s'agit avant tout de défendre, de sauver une civilisation, des règles morales, une conception de la vie à la mesure de l'homme fraternel et juste. (...) C'est cela, ce seul appel à l'intelligence, à la sagesse, à la solidarité qui donne son véritable aspect à notre œuvre. C'est en cela qu'elle est vraiment de notre temps : une manifestation éclatante des richesses d'une civilisation au passé si lourd de grandeur que tout à coup une prise de conscience nouvelle fait apparaître, si pleine de jeunesse, d'espoir et d'avenir.»⁽⁵⁾

En application du principe de subsidiarité, les États membres de l'UE les plus désireux de rendre à l'Europe sa place sur la scène mondiale devraient fonder un État européen fédéral, légitime et démocratique et lui transférer les compétences qu'ils ne sont plus en mesure d'exercer. Ce sont prioritairement la sécurité et la défense, la partie des relations internationales qui y est liée, la sauvegarde du climat, la lutte contre la pollution et la cybersécurité. L'initiative ne pourra venir que des petits États, et de leurs citoyens. La S&ED travaille sans relâche à les mobiliser.

1) Voir Peter Carstens, «Betrügt Deutschland die Nato?» in Frankfurter Allgemeine Zeitung, <https://www.faz.net/aktuell/politik/inland/budget-der-bundeswehr-steigt-doch-kritik-haelt-an-16121165.html>, 2/4/2019.

2) L'inefficacité des services allemands d'acquisition d'armements est connue : le coût de la remise en état du bateau-école à voile «Gorch Fock» est passé de 10 millions à 75 millions, puis à 135 millions. Voir «Von der Leyen will Marinarsenal in Wilhelmshaven auflösen» in Frankfurter Allgemeine Zeitung, <https://www.faz.net/aktuell/politik/inland/gorch-fock-ursula-von-der-leyen-will-marinarsenal-auflösen-16113038.html>, 28/3/2019.

3) En vertu du dispositif ITAR (International Traffic in Arms Regulations), les États-Unis bloquent depuis plus d'un an l'exportation d'un composant du missile de croisière Scalp vers l'Égypte. Le fabricant du missile, MBDA, a mené les efforts de recherche et de développement technologique pour savoir fabriquer un substitut. Cette démarche sera vitale pour la viabilité du système de combat aérien du futur. Le missile air-air MICA-NG, qui en fera partie, sera développé de façon à échapper à la contrainte ITAR. Dans ce but, MBDA et Safran ont acheté des PME qui développent des composants électroniques très sensibles, comme les autodirecteurs, ou des microprocesseurs pour les avions, les drones et les missiles. La Commission européenne contribue à améliorer la position mondiale de l'industrie européenne grâce au développement de technologies innovantes, ayant constaté un risque élevé de dépendance de fournisseurs étrangers. Voir Michel Cabrol, «Exportations : comment MBDA dessert le noeuil coulant des États-Unis (ITAR)» in La Tribune, <https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/exportations-comment-mbda-dessert-le-noeuil-coulant-des-etats-unis-itar-812016.html>, 27/03/2019.

4) Voir <https://www.cdu.de/artikel/faisons-leurope-comme-il-faut-getting-europe-right>.

5) Paul-Henri Spaak, discours prononcé lors de la signature des traités de Rome, le 25 mars 1957.



ECOFIN
CLUB

Ecofin Club Luxembourg vous invite à la prochaine activité chez Wildgen S.A.

Rencontre avec Isabelle CHARLIER
le mardi 7 mai 2019 de 11h45 à 14h15



Isabelle CHARLIER, Partner - avocat à la Cour - Wildgen S.A.

Thème : Le Registre des Bénéficiaires Effectifs

Notions juridiques et modalités pratiques

Le Luxembourg a adopté le 13 janvier 2019 la loi instituant un registre des bénéficiaires effectifs, qui a été publiée le 15 janvier 2019 au Journal Officiel. Le registre des bénéficiaires effectifs, désigné « RBE » a pour finalité de centraliser et de conserver les données concernant les bénéficiaires effectifs de toutes les entités immatriculées au registre de commerce et des sociétés, à l'exception des commerçants personnes physiques. Comment se conformer à cette loi ?

PAF : offert par notre membre corporate et partenaire

Lieu : Wildgen S.A. : 69, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg

Le parking le plus proche est le parking Martyrs (à 5 min de notre étude). Des places sont également disponibles dans la rue proche de l'étude.

Vous pourrez trouver toutes les informations d'accès via ce lien : <https://www.wildgen.lu/lets-connect>

Info club & devenir membre : www.ecofinclub.lu - didier.roelands@ecofinclub.lu

Avec le soutien de

